

CABINET

ARRETE N° 0097 MID-CAB

portant nomination d'un chef de bureau à la direction  
départementale de la surveillance du territoire du Kouilou

LE MINISTRE DE L'INTERIEUR ET DE LA DECENTRALISATION,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°6-2011 du 02 mars 2011 fixant les missions, l'organisation et le fonctionnement de la police nationale ;

Vu la loi n°7-2011 du 2 mars 2011 portant statut spécial des personnels de la police nationale ;

Vu le décret n°2009-394 du 13 octobre 2009 relatif aux attributions du ministre de l'intérieur et de la décentralisation ;

Vu le décret n°2011-428 du 25 juin 2011 portant attributions et organisation de la direction générale de la surveillance du territoire ;

Vu le décret n°2015-179 du 21 janvier 2015 portant organisation du ministère de l'intérieur et de la décentralisation ;

Vu le décret n°2012-1035 du 25 septembre 2012 portant nomination des membres du Gouvernement.

ARRETE :

Article premier : le capitaine BOLOKA Mathilde est nommé chef de bureau de l'immigration, au service spécial transfrontalier de l'aéroport Antonio Agostino Neto de Pointe-Noire.

Article 2 : L'intéressé percevra les indemnités prévues par les textes en vigueur.

Article 3 : Le présent arrêté qui abroge toutes dispositions antérieures contraires et qui prend effet à compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 13 mars 2015

Raymond-Zéphirin MBOULOU